

Modula First Intérim

L'assurance-crédit dédiée à
votre profession pour une
protection maximale à un
coût forfaitaire minimal

Vous réalisez jusqu'à 5 M€ de chiffre d'affaires assurable et souhaitez sécuriser vos risques d'impayés pour vous développer en toute sérénité. Le contrat Modula First Intérim intègre les spécificités de votre métier et vous assure contre les impayés, à des conditions forfaitaires adaptées à votre entreprise.

Développer votre activité sans hésitation

Pour développer votre entreprise, vous devez saisir les opportunités quand elles se présentent. Modula First Intérim vous apporte une sécurisation complète de vos transactions commerciales.



Prévention

Vous pouvez évaluer en permanence la santé financière de vos clients et prospects.



Indemnisation

En cas d'impayés liés à l'insolvabilité déclarée ou présumée de votre débiteur, nous vous indemnisons à hauteur de 90% du montant HT de votre créance garantie. Votre trésorerie reste stable.

Modula First Intérim couvre également le risque contrat dès la signature de votre contrat avec votre client.



Recouvrement

Votre contrat inclut le recouvrement de vos créances impayées. Vous pouvez également nous confier le recouvrement de vos créances non couvertes

Vous consacrer à l'essentiel : produire et vendre

Souscrire une assurance-crédit, c'est faire un investissement rentable.

Modula First Intérim vous fait gagner du temps et de l'argent avec une gestion administrative réduite au minimum !

Non seulement vous maîtrisez vos comptes clients existants, mais en plus vous gagnez en confiance pour prospecter de nouveaux marchés et développer vos activités.

Réagir vite et bien

Grâce à Atradius Atrium, notre service de gestion en ligne, vous obtenez une réponse automatique et immédiate à vos demandes d'encours jusqu'à 8.000€.

Au-delà, nous effectuons une étude spécifique dont le résultat vous est également communiqué via internet.

Bien informé, vous anticipez et prenez les bonnes décisions.

Bénéficiaire de conditions forfaitaires et adaptées

Souplesse

En fonction de vos besoins et de votre chiffre d'affaires, Modula First vous permet de choisir :

- votre maximum d'indemnité annuel, jusqu'à 260.000€.
- le rythme de paiement de votre prime, annuel, trimestriel ou semestriel.

Simplicité

Le formulaire d'adhésion est disponible en ligne. Il vous suffit de le compléter, de l'imprimer et de nous le renvoyer après l'avoir signé.

Vous savez ce que vous devez payer, dès la signature de votre contrat : la prime annuelle est forfaitaire. Vous voilà libéré de fastidieuses formalités administratives !

Accessibilité

Vous avez accès à notre service en ligne Atradius Atrium 7 jours sur 7 et 24h sur 24, pour faire vos demandes de couverture, suivre vos risques clients et nous informer de tout sinistre.

Vous gérez votre poste clients en toute indépendance.

Déléguer votre droit aux indemnités

La couverture crédit améliore la crédibilité de votre société à l'égard de vos banquiers, fournisseurs et autres partenaires.

La certitude du paiement vous facilite l'accès à des conditions avantageuses, aux sources de financement auxquelles vous pouvez déléguer le bénéfice de votre contrat Modula First Intérim.

Un leader reconnu dans votre profession

Le groupe Atradius est le numéro 2 mondial en assurance-crédit, recouvrement et caution et une référence dans votre profession avec plus de 2000 Entreprises de Travail Temporaire qui nous font confiance.

Leader européen privé de la caution

Leader européen privé du cautionnement depuis plus de 100 ans, Atradius vous propose les garanties adaptées aux exigences de votre profession et de l'administration. Garantie réglementaire, garantie portage salarial, nos experts vous conseillent pour des cautions sur-mesure.

Parfait complément à votre assurance-crédit, nous vous offrons des conditions préférentielles, si vous souscrivez une caution pour exercer votre métier auprès d'Atradius Surety.

**Atradius Crédito y Caución S.A.
de Seguros y Reaseguros**

159, rue Anatole France
CS50118
92596 Levallois Perret Cedex
Tel : +33 (1) 41 05 84 84
info.fr@atradius.com

Suivez Atradius sur les médias sociaux

[youtube.com/user/atradiusFR](https://www.youtube.com/user/atradiusFR)

[linkedin.com/company/atradius-france](https://www.linkedin.com/company/atradius-france)

www.atradius.fr